

## LES GENS



Photo DR

### Guénolé Merveilleux

Président du groupe Océalliance, basé à Saint-Herblain, Guénolé Merveilleux fait partie des cinq finalistes de la catégorie « Entreprises de taille moyenne » (500 à 2 500 salariés) du « Prix des 100 jours EIM-KPMG ». Ce prix récompense chaque année les dirigeants nommés depuis moins de deux ans et ayant mené de façon exemplaire les cent premiers jours de leur prise de fonction. Leader français du mareyage et de la distribution de produits de la mer, Océalliance emploie 600 salariés pour un chiffre d'affaires de 220 millions d'euros.

## CIRCULATION

### Ponts à Mauves : fin de la circulation alternée vendredi

Situés sur la RD31, les ponts de Mauves-sur-Loire font l'objet d'une surveillance renforcée par le département. Dans ce cadre, une intervention ponctuelle nécessite la mise en place d'une circulation alternée depuis lundi 29 juillet. Cette opération se terminera ce vendredi. En attendant, la circulation des véhicules se fait sur une seule voie, en semaine et en dehors des heures de pointe, sur les deux ponts de Mauves-sur-Loire.

## Plastique : Pornic en première ligne à son insu

**INSOLITE.** Annonçant le lancement d'une charte pour lutter contre le plastique sur les plages, le ministère de la Transition écologique et solidaire est allé un peu vite en besogne.



La commune de Pornic multiplie les actions depuis quelques années pour réduire le nombre de déchets sur ses plages.

Photo PO-Nathalie Bourreau

Dans sa campagne contre les déchets plastiques, le ministère de la Transition écologique a voulu associer plusieurs stations balnéaires au lancement de sa charte.

### Pornic, une station balnéaire bonne élève en la matière

Dans son communiqué envoyé lundi, il indique ainsi que « plusieurs villes ont déjà manifesté leur souhait de signer la charte dès cet été », avant de citer une dizaine de

stations balnéaires dont Pornic. Contactés, les élus de la commune de Loire-Atlantique n'ont cependant pas réellement émis « leur souhait », n'étant pas au courant de la démarche du ministère. « Nous n'avons pas fait de démarches », confirme Jean-Michel Brard, le maire de la ville, hier. Sollicité, le ministère de la Transition écologique et solidaire renvoie la responsabilité vers l'Anel, l'association nationale des élus du littoral, chargée de dresser la liste des communes intéressées. Cette dernière confirme « cet embar-

ras » et que des échanges ont bien eu lieu entre l'association et la station balnéaire, mais que cette dernière n'a pas pris d'engagement. L'association affirme qu'elle appellera « dès demain matin » (NDLR : mercredi) la commune pour présenter ses excuses.

### Nombreuses actions

Si la petite ville de Loire-Atlantique a retenu l'attention, elle le doit à ses nombreuses actions afin de préserver ses plages. En effet, « nous n'avons pas attendu cette charte pour agir », confirme

Brigitte Diericx, l'adjointe en charge du cadre de vie à Pornic. Nettoyage de plage, installation de bacs à marée pendant l'hiver, les actions se multiplient depuis quelques années pour rendre les plages plus propres.

Ainsi, l'initiative du ministère et de l'Anel, même si elle n'était pas connue, est bien accueillie.

Les élus pornicais réfléchissent déjà à signer cette charte, rejoignant par conséquent La Seyne-sur-Mer (Var), la première adhérente.

Alexis Duclos

## PresseOcéan

### RÉDACTION

► Nantes 2, quai François Mitterrand.  
Tél. 02 40 44 24 00. Fax: 02 40 44 24 40.  
redac.locale.nantes@presse-ocean.com

### ► Saint-Nazaire

41, avenue du Général-de-Gaulle  
Tél. 02 51 10 11 50. Fax: 02 40 01 81 56.  
redac.st-nazaire@presse-ocean.com

### PUBLICITÉ

#### ► Nantes

Précom, 18 avenue J.-Cartier  
BP 70109, 44817 Saint-Herblain.  
Tél. 02 40 38 47 47.

#### ► Saint-Nazaire

Précom, 105 avenue de la République,  
BP 92, 44602 Saint-Nazaire Cedex.  
Tél. 02 40 22 32 00.

### SERVICE OBSÈQUES

Tél. 0 810 060 180. Fax: 0 820 820 831.  
De 7h 30 à 19h. Samedi de 8h à 17h.  
Dimanche et veille de fête de 11h à 19h.

### ABONNEMENTS, PORTAGE

Contactez-nous au 02 40 44 24 24,  
Appel non surtaxé - Tarif local  
Gratuit depuis Box.

### JUDICIAIRES ET LÉGALES

Médialex, BP 51579,  
35515 Cesson-Sévigné Cedex.  
Tél. 0 820 32 10 86. Fax: 0 820 30 90 09.  
Courriel: annonces.legales@medialex.fr

### PETITES ANNONCES

N° Indigo 0 820 000 010 (0,12€ TTC/minute)

### ANNONCES EMPLOI

N° Indigo 0 820 200 212 (0,12€ TTC/minute)